Image not found or type unknown

Vote d’une AG de copropriétée

Par **paloma jpg**, le **14/12/2020** à **16:20**

Nous venons de voter par correspondance pour l' AG de notre copropriété .Sur la question du renouvellement du conseil syndical,aucune liste nominative nous a été présentée.Pourtant sur le PV de l'assemblée,il ressort 4 noms sans que nous ayons pu choisir ,un ou plusieurs d'entre eux.Est il possible de demander au syndic un nouveau vote,laissant apparaître les candidats un par un? Je vous remercie de votre réponse.

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Par **youris**, le **14/12/2020** à **17:09**

bonjour,

le vote par correspondance n'est pas parfait tout le monde en est conscient.

il peut simplement être utilisé pour les sujets qui ne fons pas débat.

dans l'a.g. qui s'est déroulée par corrspondance, notre syndic avait proposé tous les anciens membres du conseil syndical, il pouvait donc être élu à la majorité prévue.

il faudrait, peut être, à l'avenir, pour ce type de vote pas corrspondance, avant d'établir l'ordre du jour, envoyer à chaque copropriétaire, un courrier demandant à ceux qui sont intéressés pour être membre du C.S. de proposer sa condidature au syndic.

ou alors comme cela se passait pour les élections munipales, chaque copropriétaire propose une liste de noms.

il est toujours possible de demander au syndic une nouvelle A.G.

qu'en pense votre conseil syndical sachant l'ordre du jour de l'a.g. doit être établi en concertation avec le C.S.

Salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés